

NO 1 SEANCE DU CONSEIL GENERAL

Convocation

Jeudi 26 novembre 2020

à 19 h 30



à l'Aula du Centre des Deux Thielles

Mesures COVID:

Le Canton de Neuchâtel étant placé en niveau **d'alerte sanitaire rouge**, les mesures suivantes seront appliquées:

- ☞ Le port du masque est obligatoire pour tous les participants, ainsi que la presse, dès le parking & l'entrée dans le bâtiment
- ☞ La mezzanine est réservée à la presse uniquement
- ☞ L'accès au public est interdit

Ordre du jour:

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge
2. Constitution du bureau provisoire
(art. 15 du Règlement organique)

Présidente: Mme Marie-Claude Gross
Secrétaire: M. Vincent Jeanneret
Questeurs: Mme Adela Girard
M. Lucas Wenger
3. Appel
4. **Nomination du bureau du Conseil général**

Président(e)
2 vice-président(e)s
Secrétaire
Secrétaire-adjoint(e)
2 questeurs
5. **Nomination du Conseil communal (4 ans)**
5 membres
6. **Nomination des commissions:**
 - .1 Commission financière et de gestion (1 année)
7 membres du Conseil général
 - .2 Commission du feu (4 ans)
5 membres
 - .3 Commission de salubrité et de l'environnement (4 ans)
4 membres + directeur de police (président)

- .4 Commission des agrégations et des naturalisations (4 ans)
5 membres du Conseil général
- .5 Commission d'urbanisme et de police des constructions (4 ans)
5 membres + directeur de l'urbanisme (voix consultative)
- .6 Commission des services industriels et des travaux publics (4 ans)
5 membres + chefs des SI et des TP (voix consultative)
- .7 Commission de l'Energie (4 ans)
5 membres + 1 membre du Conseil communal
- .8 Commission agricole et d'améliorations foncières (4 ans)
5 membres + directeur des domaines (voix consultative)
- .9 Commission viticole (4 ans)
5 membres + directeur des domaines et commissaire viticole

7. Nomination des délégués:

- .1 1 délégué(e) au Conseil intercommunal de l'EORÉN
- .2 3 membres au Conseil de Fondation de la piscine
- .3 2 délégués au Comité de gestion du Centre d'animation et de prévention (Le CAP)
- .4 5 délégués au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal de la Communauté des Eaux Neuchâteloises (CEN)
- .5 a) 9 délégués au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal d'épuration des eaux du Landeron, de Lignièrès, La Neuveville et Nods (SIEL)
b) Désignation du/de la candidat(e) pour le Comité du SIEL

8. Remerciements

Conseil communal